

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Seine
et Marne

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 9 mars 2026

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

Qui ont pris part à la
délibération :
17

L'an deux mille six, le 9 mars, à 20h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de *Monsieur CAUX Nicolas, Maire*.

Date de la
convocation :
02/03/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Bruno DUMONT, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Frédérick BOUIGE, Jean-Pierre MIHALJEVIC, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART

Pouvoirs :

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE

Lysiane CAVIC a donné pouvoir à Sonia HABAY

Marie-Thérèse LEMAY a donné pouvoir à Isabelle AUBERTIN

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2026/022

Objet de la délibération : CANTINE SCOLAIRE : AUGMENTATION DES TARIFS FAMILLES ET VALIDATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Vu le CGCT,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le règlement intérieur de la cantine.

Considérant que la dernière augmentation de tarifs est intervenue au 1^{er} septembre 2025,

Le Maire demande au Conseil Municipal, à compter du 1^{er} septembre 2026 :

- D'augmenter les tarifs
 - o Tarif enfant : 4.20 € par repas
 - o Tarif adulte : 10 € par repas
 - o Tarif élèves non-inscrits : 7 € par repas
- D'approuver le règlement intérieur joint en annexe de la présente délibération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces décisions.

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE